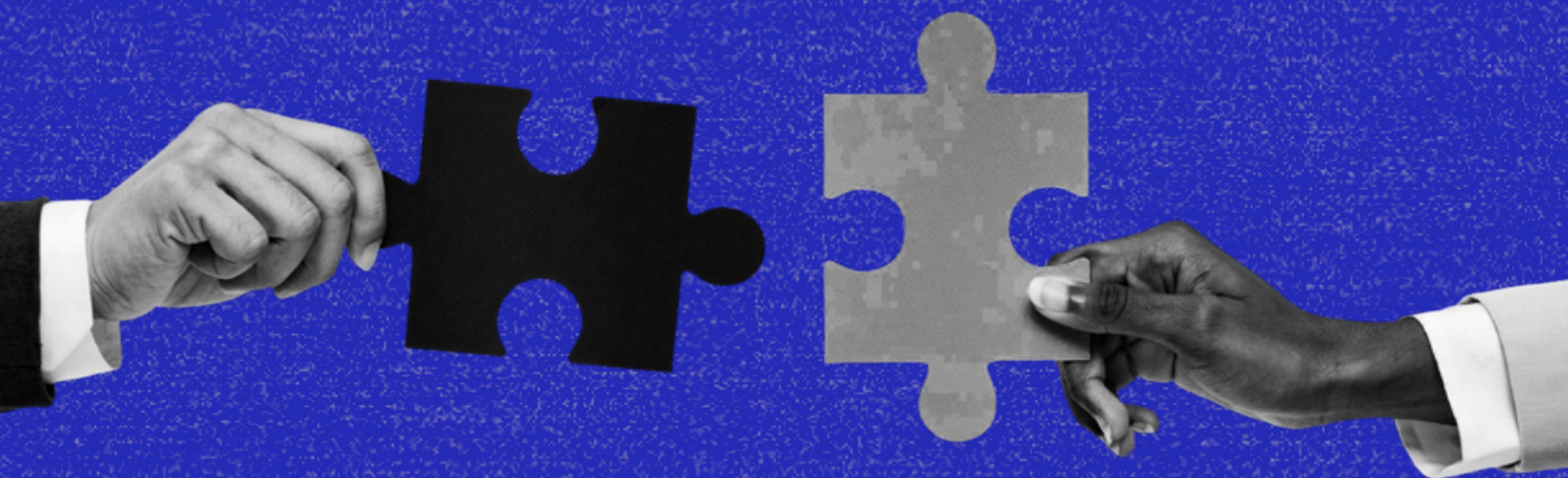




POLITIQUE DE PARTENARIAT



Centre ODAS

Le Centre ODAS, en sa qualité de secrétariat du premier mouvement dédié à l'accès à l'avortement sécurisé en Afrique Francophone, développe une stratégie de partenariat qui vise à catalyser les efforts de transformation sociale, politique et juridique en matière de santé reproductive. Cette stratégie s'inscrit dans un contexte de résistances multiples, mais aussi d'opportunités régionales croissantes pour garantir les droits des femmes et des filles.

L'objectif de cette stratégie est de structurer et de renforcer les alliances avec des partenaires alignés sur les valeurs du mouvement ODAS, de maximiser les synergies, de garantir la durabilité des actions et d'assurer un ancrage institutionnel, communautaire et politique du plaidoyer pour l'avortement sécurisé.

Nos partenaires

Les partenaires du mouvement ODAS jouent un rôle central dans la réalisation de la vision collective pour un accès équitable, sécurisé et sans stigmatisation à l'avortement en Afrique francophone. En rejoignant le mouvement, chaque partenaire entre dans une dynamique d'engagement réciproque fondée sur la confiance, la transparence, le respect mutuel et le leadership partagé. Cette dynamique s'applique à tous les partenaires, qu'ils soient organisations de la société civile, institutions publiques, réseaux régionaux, acteurs juridiques, universitaires ou techniques.



Engagements fondamentaux du partenaire envers le mouvement ODAS

L'adhésion au mouvement ODAS est formalisée par la signature de la Charte du mouvement, qui précise les principes, valeurs et responsabilités des membres. Les partenaires s'engagent notamment à :

- Soutenir les initiatives communes du mouvement
- Respecter la confidentialité des données inter mouvement
- Respecter la propriété intellectuelle des données provenant du centre et/ou des autres partenaires du mouvement.

Contributions attendues au sein du mouvement

Chaque partenaire, en fonction de sa nature, de ses moyens et de son contexte, est appelé à contribuer activement à la vitalité du mouvement. Ces contributions peuvent inclure :

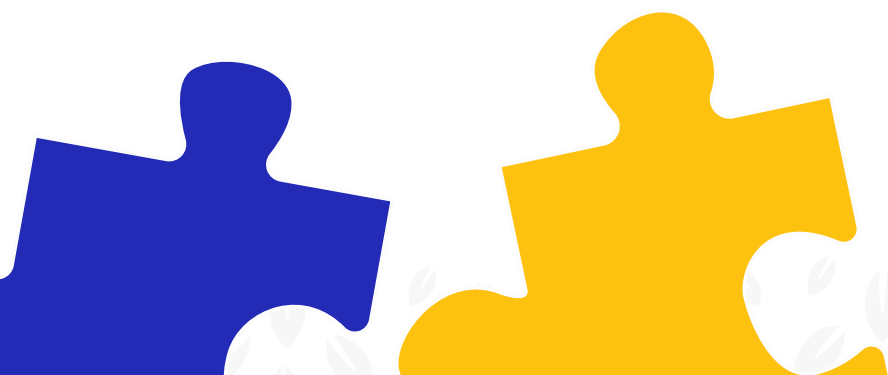
- Le partage d'informations stratégiques : transmettre au Centre ODAS des données, témoignages, documents ou résultats relatifs aux actions sur l'avortement sécurisé, afin de nourrir la documentation, la communication, le plaidoyer et la coordination régionale.
- La participation à la co-construction des stratégies : prendre part aux réflexions collectives, dialogues nationaux et régionaux, consultations et groupes de travail pour enrichir les orientations du mouvement.
- Le soutien aux dynamiques nationales : faciliter l'ancrage du mouvement dans leur pays ou territoire, en relayant ses positions, en consolidant des alliances et en répondant aux besoins contextuels identifiés.
- La contribution à la gouvernance du mouvement : certains partenaires peuvent être appelés à siéger dans des instances de coordination ou à représenter ODAS lors d'événements majeurs.



Support technique par le Centre ODAS

En contrepartie de leur engagement, les partenaires bénéficient d'un accompagnement structuré et évolutif, modulé selon leurs besoins :

- Appui stratégique et technique : mise à disposition d'outils, de formations, de mentorat ou de ressources méthodologiques pour renforcer leurs capacités.
- Soutien financier : selon les priorités stratégiques du mouvement et la disponibilité des fonds, possibilité d'obtenir des subventions, cofinancements ou appuis ponctuels pour les initiatives alignées.
- Visibilité et reconnaissance : valorisation des actions des partenaires sur les canaux du mouvement (plateformes, événements, rapports, réseaux sociaux) pour renforcer leur légitimité.
- Accès aux espaces de décision : inclusion dans les processus consultatifs ou décisionnels régionaux, selon les mécanismes de gouvernance participative d'ODAS.
- Mobilisation conjointe des ressources : participation à des consortiums, projets collectifs, en lien avec les priorités régionales.
- Plateformes d'échange et d'apprentissage mutuel : intégration à des communautés de pratique, webinaires, ou missions croisées.



Types de partenariats

Types de partenariat	Documents supports au choix
Partenariat organisationnel (Société civile globale, réseaux féministes, etc.)	MOU Convention de partenariat Sous subvention Charte ODAS (obligatoire)
Partenariat légal (Association des juristes, support aux initiatives légales, etc.)	MOU Convention de partenariat dans le cas d'un cofinancement Convention de financement dans le cas d'un financement exclusif Charte ODAS (obligatoire)
Partenariats internationaux (humanitaires)	MOU Partnership agreement Joint statement of principle Charte ODAS (obligatoire)
Partenariats intersectionnels (Autres mouvements, alliances, etc.)	MOU Partnership agreement Charte ODAS (obligatoire)
Partenariats interdisciplinaires (Consortium, coalitions, etc.)	Accord de Consortium Charte de collaboration Convention de partenariat dans le cas d'un cofinancement Convention de financement dans le cas d'un financement exclusif Charte ODAS (obligatoire)
Partenariat médias	MOU Partnership agreement Convention de financement dans le cas d'un financement exclusif Charte ODAS (obligatoire)
Partenariats Etatiques	MOU Convention de partenariat dans le cas d'un cofinancement Convention de financement dans le cas d'un financement exclusif Charte ODAS (obligatoire)
Universités et institutions de recherche	Research collaboration agreement
Partenariat avec des organisations non enregistrés	Toute documentation est précédée d'une enquête morale et de lettres de recommandations de référents (caution) Lettre de collaboration Plan de travail ou note conceptuelle Correspondance et/ou notes de réunion

Processus d'identification des partenaires

Le mouvement ODAS se veut inclusif, sans aucune forme de discrimination ni de stigmatisation.

L'identification des partenaires du mouvement ODAS respecte un certain nombre d'étapes clés:

Partenaires de la société civile, réseaux, coalitions, etc.

Étape	Acteurs clés	Risques potentiels	Opportunités	Actions recommandées	Indicateurs de suivi
Diffusion de l'appel à manifestation d'intérêt	OSC locales, réseaux féministes, coalitions régionales	Faible visibilité de l'appel, mauvaise compréhension des critères	Mobilisation large, diversité d'acteurs intéressés	Rédiger un A M I clair, multilingue, et le diffuser via les canaux appropriés	Nombre et diversité des candidatures reçues
Réception et analyse des candidatures	Équipe ODAS, comité de présélection	Données incomplètes ou biaisées, candidatures non représentatives	Sélection de partenaires à fort potentiel	Établir une grille d'analyse transparente et inclusive	Taux de dossiers validés vs rejetés
Évaluation des risques et alignement stratégique	Direction stratégique ODAS, partenaires référents	Partenaires à double agenda, manque d'alignement idéologique	Constitution d'un réseau engagé et complémentaire	Mener des entretiens exploratoires et vérifier les références	Nombre de partenaires alignés intégrés
Validation et engagement via la charte	Représentants des partenaires présélectionnés	Engagement de façade sans implication réelle	Renforcement de la légitimité du mouvement	Faire signer la charte ODAS et organiser une session orientation	Taux de signature effective de la charte
Rencontre de terrain et consolidation des liens	Point focal ODAS, équipe	Attentes disproportionnées par rapport aux ressources ODAS	Création de relations durables basées sur la confiance	Planifier des visites/ateliers de contextualisation dans chaque pays	Nombre de rencontres de terrain effectuées

Partenaires Etatiques

Pour légitimer les actions du mouvement ODAS aux niveaux nationaux et régionaux il est important d'avoir le support des acteurs étatiques (gouvernements, parlements, universités, etc.). Il est également important, dans le dispositif de plaidoyer pour demander aux Etats de respecter leurs engagements vis-à-vis du Protocole de Maputo et des autres textes en faveur des droits reproductifs, d'avoir ces acteurs aux côtés du mouvement ODAS.

Étape	Acteurs clés	Risques potentiels	Opportunités	Actions recommandées	Indicateurs de suivi
Cartographie stratégique des alliés potentiels	Ministère de la Santé, de la Femme, de la Justice, Parlement, etc.	Manque d'alignement politique, opposition idéologique	Alliés influents, convergence sur les objectifs DSSR	Faire une analyse de pouvoir, cartographie des acteurs	Nombre d'acteurs cartographiés et classés
Évaluation du contexte politique et institutionnel	Décideurs politiques, leaders d'opinion, services techniques	Crise institutionnelle, instabilité politique	Fenêtre de réforme ou d'engagement international	Produire une note politique d'analyse du contexte	Existence d'une note de contexte validée
Prise de contact et exploration	Représentants des ministères, conseillers techniques, Chef de Cellule Juridique...	Réserves sur l'objet du partenariat, mauvaise compréhension	Ouverture à la collaboration, reconnaissance régionale d'ODAS	Organiser des rencontres exploratoires	Nombre de réunions tenues, compte-rendus disponibles
Formalisation du partenariat	Directeurs généraux, conseillers juridiques,	Blocage administratif, lenteurs décisionnelles	Institutionnalisation d'une collaboration pérenne	Proposer un MoU ou lettre de collaboration adaptée	Signature d'un document cadre ou lettre d'engagement
Ancrage et visibilité	Unités de communication, cabinets ministériels	Coopération opportuniste ou purement symbolique	Valorisation du rôle étatique, crédibilisation du mouvement	Inclure les partenaires étatiques dans les événements clés	Nombre d'activités communes valorisant le partenariat
Suivi et fidélisation	Responsables de suivi, correspondants ODAS	Perte d'intérêt, changements de leadership	Ancrage durable et position stratégique renforcée	Mettre en place un mécanisme de suivi personnalisé	Nombre de points de suivi/rencontres annuelles tenues

Principes et durabilité du partenariat

Le mouvement pour l'avortement sécurisé s'appuie sur des alliances solides, fondées sur la confiance et la durabilité. En tant que secrétariat du mouvement, le Centre ODAS développe et soutient des partenariats dans les 22 pays d'Afrique francophone ainsi qu'à l'échelle internationale, avec pour ambition de renforcer les droits reproductifs, en particulier l'accès à des services d'avortement sécurisé. Ces partenariats doivent s'inscrire dans un cadre éthique, politique et stratégique rigoureux, garantissant l'alignement avec les valeurs du mouvement et la cohérence de ses actions.

1- Autonomie reproductive :

- Nous reconnaissons et respectons le droit inhérent des individus de prendre des décisions concernant leur santé reproductive, y compris le choix d'accéder à des services d'avortement sûrs et légaux.
- Nous soutenons une éducation et des conseils complets en matière de santé reproductive qui permettent aux individus de faire des choix éclairés.

2- Égalité des sexes et principes féministes :

- Nous prônons les principes féministes et plaçons pour l'égalité des sexes, en remettant en questionnant les normes et les structures patriarcales qui restreignent l'autonomie corporelle et les droits reproductifs.
- Nous travaillons au démantèlement de la discrimination fondée sur le sexe et à la promotion de l'équité dans tous les aspects des soins de santé reproductive, y compris l'accès à l'avortement sans risque.

3- Intersectionnalité et inclusivité :

- Nous reconnaissons et abordons les intersections complexes du genre, de la race, du statut socio-économique, de l'orientation sexuelle et d'autres identités dans notre travail.
- Nous visons l'inclusion, en veillant à ce que nos efforts soient accessibles et répondent aux divers besoins et expériences de toutes les personnes à la recherche de services d'avortement sans risque.

4- Justice reproductive :

- Nous travaillons à la réalisation de la justice reproductive, en reconnaissant que l'accès à l'avortement sécurisé est interconnecté avec des facteurs sociaux, économiques et politiques plus larges.
- Nous plaidons pour des politiques et des pratiques qui vont au-delà de la légalité pour assurer un accès équitable à l'avortement sans risque, sans obstacles ni stigmatisation.

5- Collaboration et partenariat :

- Nous considérons la collaboration et le partenariat comme essentiels à la réalisation de nos objectifs communs dans le mouvement de l'avortement sécurisé.
- Nous favorisons un environnement de respect mutuel, de confiance et de transparence entre les organisations partenaires, en valorisant la diversité des perspectives et de l'expertise.

6- Plaidoyer et changement de politique :

- Nous nous engageons dans des efforts de plaidoyer pour promouvoir des politiques et des lois qui protègent et élargissent l'accès aux services d'avortement sans risque.

- Nous nous efforçons de remettre en question les discours néfastes, d'éliminer les obstacles systémiques et de créer un environnement propice à l'accès à l'avortement sans risque.

7- Approches fondées sur des données probantes :

- Nous accordons la priorité aux approches fondées sur des données probantes dans notre travail, en nous appuyant sur la recherche scientifique, les données et les meilleures pratiques pour éclairer nos stratégies et nos interventions.

- Nous soutenons les initiatives de recherche qui contribuent à la base de connaissances sur les pratiques d'avortement sécuritaire, les résultats et l'impact sur les individus et les communautés.

8- Normes éthiques et confidentialité :

- Nous adhérons à des normes éthiques élevées, garantissant la confidentialité et la vie privée des personnes qui cherchent des services d'avortement sans risque.
- Nous respectons l'autonomie et la dignité de chaque individu, en défendant ses droits tout au long du processus de soins d'avortement.

Evaluation du partenariat

Le Centre ODAS conduit périodiquement une évaluation de l'ensemble de ses collaborations afin d'en apprécier l'efficacité, la portée et la valeur ajoutée pour le mouvement. Cette démarche permet non seulement de mesurer les retombées des initiatives menées avec les partenaires, mais aussi d'identifier les ajustements nécessaires pour renforcer la stratégie partenariale.

Dans un esprit de transparence et de co-construction, ODAS ambitionne de définir avec ses partenaires les critères d'un partenariat réussi, adapté aux réalités du terrain et aux aspirations collectives.

Certains indicateurs clés permettent d'évaluer la qualité et la maturité d'une collaboration, parmi lesquels :

- ▀ Le respect des objectifs initiaux convenus entre les parties ;
- ▀ La capacité à inscrire les actions dans la durée et à consolider les acquis ;
- ▀ L'influence exercée par le partenaire sur les dynamiques globales du mouvement ;
- ▀ La contribution concrète et stratégique du partenaire aux avancées collectives.

